

AMNESTY INTERNATIONAL EN ALGÉRIE

# "L'État doit faire la lumière sur les violations"

L'ONG a déploré l'absence d'informations concrètes sur le projet d'amnistie générale.

**L'**Algérie est à un tournant. La population et ses dirigeants ont la possibilité, après des années de conflits sanglants (...), de reconstruire le pays, sur des bases nouvelles, et de tourner le dos aux violations des droits humains et à l'impunité, en privilégiant le respect des droits fondamentaux". C'est le point de vue de la délégation d'Amnesty International (AI), exprimé, hier, au terme de sa visite de trois semaines en Algérie.

Dans une conférence de presse qu'ils ont animée à l'hôtel Es-Safir (ex-Aletti), les membres de l'ONG ont déclaré que les victimes des groupes terroristes et des éléments de la sécurité, ainsi que leurs familles "ont droit à la vérité, quels que soient les responsables des malheurs qui les ont frappées". Ils ont en outre noté : "Oublier l'histoire, c'est se condamner à la revivre et accorder l'impunité aux auteurs d'abus, c'est ouvrir la porte à des tragédies futures." Un hommage a été rendu au "courage" des femmes algériennes, "victimes des violences".

Pour AI, les Algériennes "portent le poids du conflit, parfois dans leur



Les membres de la délégation de AI, lors de la conférence de presse organisée, hier, à Alger.

chair", elles doivent donc "absolument être associées à tout changement les concernant", mais également aidées par "des mesures urgentes".

Des mesures, voire même "un véritable plan d'action intégré contre la violence faite aux femmes", qui doivent être conformes aux obligations

internationales de l'Algérie et au plan d'action de Pékin. Les 4 délégués ont indiqué avoir attiré l'attention des dirigeants algériens sur "les témoignages de torture et de mauvais traitements", qui continuent à parvenir à l'organisation, ainsi que sur "les restrictions à la liberté d'expression et d'association", qui continuent à s'exercer. "Il est capital que le gouvernement associe les

organisations de la société civile à la reconstruction du pays", a soutenu la délégation d'AI, en rappelant qu'elle n'a été reçue ni par le ministère de la Défense nationale ni par celui de l'Intérieur.

Interrogée par Liberté sur le projet d'amnistie générale, une des représentantes de la délégation a rappelé que son organisation s'est déjà prononcée sur le sujet en avril dernier. Elle a convenu que l'amnistie est "une mesure permettant de mettre fin à une période douloureuse", en déplorant l'absence d'"informations concrètes" sur le projet en Algérie. Malgré ce manque, la délégation a discuté du sujet avec le ministre de la Justice et la commission présidée par Farouk Ksentini, en donnant son point de vue. "Amnesty International travaille depuis une trentaine d'années sur plusieurs projets d'amnistie. Nous avons dit qu'un projet d'amnistie ne peut être que la dernière étape d'un processus, que doit entamer un pays comme l'Algérie, qui se trouve dans une situation difficile", a affirmé la représentante d'AI. Plus loin, cette dernière a ajouté : "L'État a le devoir de faire la lumière sur les violations commises par les groupes terroristes et les services de sécurité. Hélas, ce sont des mesures qui n'ont pas encore été prises en Algérie."

H. AMEYAR

Liberté 26.05.2005